



Association des résidents Deschênes
Deschênes Residents Association

Assemblée générale annuelle

22 novembre 2017 à 19h

Procès-verbal

Étaient présents : Howard Powles président, Jasmin Morin vice-président, Richard Mayer trésorier, Lisa Mibach liaison communautaire, Léonard Swiderski secrétaire ainsi qu'environ 15 résidents du quartier

1. Ouverture de la réunion

Le président souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux résidents.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté par M. Powles.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposée par M. Marc Chabot, appuyé par M. Mayer; l'ordre du jour est adopté.

4. Présence de M. Mike Duggan

M. Duggan, notre conseiller récemment élu au conseil municipal, s'est présenté et nous a parlé de ce qu'il apprend de sa nouvelle circonscription. Il comprend que les enjeux du quartier Deschênes sont différents de ceux de son ancienne circonscription. L'infrastructure est plus vieille, telle l'eau potable, les rues et les égouts; il faut bien utiliser l'argent disponible. La qualité de l'eau est à améliorer dans certaines parties du quartier.

Il y a des installations qui sont des symboles de l'identité du quartier, par exemple les ruines du barrage; on doit sécuriser le lieu et préserver ces ruines.

L'embourgeoisement du village est maintenant une réalité, ce qui fait augmenter le prix des terrains. Nous ne pouvons ou ne voulons pas arrêter les changements, mais nous devons nous impliquer dans

les décisions de développement. Il est vrai aussi que l'activité économique manque, mais nous pouvons encourager l'économie sociale comme le projet d'aquaponie qui est présentement à l'étude.

En ce qui concerne le projet d'habitations à prix modique entre les rues Deschênes et Poirier, M. Duggan veut établir une stratégie de communication pour nous tenir au courant. M. Mayer souligne qu'il y a déjà un accord de priorité pour les résidents locaux quand viendra le temps d'accorder les places. L'Association a les formulaires d'application, peut aider à les compléter et les soumettra aux responsables.

Une résidente soulève le fait que la Commission de la capitale nationale met en vente un terrain sur le boulevard Lucerne à côté du bloc d'appartements; elle est inquiète pour l'avenir du village. Elle nous rappelle qu'il ne faut pas construire sur les berges de la rivière, comme cela s'est fait dans d'autres quartiers; les berges sont le tampon de la rivière, comme on l'a vu lors de l'inondation de ce printemps. M. Duggan va assister à une réunion avec la Ccn.

Un résident a parlé du rôle important du centre communautaire sur le chemin Vanier et du Groupe communautaire Deschênes. Les activités du GcD sont une action sociale qui pallie aux effets de la pauvreté. M. Duggan est au courant et en contact avec Daniel Godin, président du Conseil d'administration du GcD.

Les pistes cyclables le long de la rivière ne sont pas entretenues comme avant; la tonte des herbes ne se fait pas souvent. La vidange des poubelles publiques ne se fait plus depuis octobre; elles débordent. De plus une poubelle a été enlevée. Des appels au système 311 ne produisent rien. M. Duggan reconnaît que l'entretien a été réduit pour épargner de l'argent et que la réaction des gens est négative; il va réviser l'entretien. La traverse de piétons est mal déneigée :l'hiver passé le trottoir du côté est était mal entretenu; les piétons qui traversent se butent à un banc de neige. Une résidente note que la piste cyclable du côté est est maintenant terminée et devrait être déblayée cet hiver. Le Boulevard Lucerne n'a pas de trottoir ou de bord de route pour les piétons du côté sud à l'ouest du Chemin Vanier; c'est dangereux l'été et pire l'hiver à cause des bancs de neige.

Le système 311 est critiqué : les plaintes sont inscrites dans le système, mais souvent on a pas d'action. Les répondants se donnent cinq jours ouvrables avant d'appeler le plaignant, ce qui ne se fait pas. Donc un système qui donne l'apparence de fonctionner, mais qui ne donne pas de résultats. Un résident suggère qu'un contrôle de la qualité formel soit fait.

Les patinoires sont en disparition et manquent d'entretien. M. Duggan nous rappelle que de l'argent est disponible pour l'entretien si les résidents en prennent charge.

L'eau jaune est revenue dans certains quartiers tels la rue Martel. M. Duggan explique que la couleur provient de la rouille qui se forme toujours dans les tuyaux de fer. Dans les rues où la demande, donc le débit, d'eau est constante, la rouille n'a pas le temps de s'accumuler, mais dans les rues à faible débit cela se voit. Il y a un plan pour remplacer les conduites du chemin Vanier de Lucerne jusqu'au chemin Aylmer.

5. Approbation du Procès-verbal de l'Aga du 23 novembre 2016

Proposée par Mme Annette Rivet-Robinson, appuyée par M. Chabot; approuvé par vote majoritaire.

6. Rapport du Président

M. Powles lit et dépose son rapport.

7. Rapport du Trésorier

M. Mayer lit et dépose son rapport.

8. Élections

Il est proposé par M. Powles et appuyé par M. Mayer que M. Paul Drouin soit président de l'élection, ce qu'il accepte. Les candidats sortant sont nommés candidats sans opposition et acceptent de retourner à leurs postes pour un nouveau mandat de deux ans, donc les trois membres élus sont,

vice-président : Jasmin Morin,

trésorier : Richard Mayer,

liaison communautaire : Lisa Mibach.

9. Varia

Rien à ajouter

10. Clôture de la réunion

Proposée par M. Morin; la réunion est close.

Léonard Swiderski secrétaire

Rapport du Président

Le Conseil d'administration 2016-7 a été formé des personnes suivantes : Président, Howard Powles; Vice-Président, Jasmin Morin; Trésorier, Richard Mayer; Secrétaire, Léonard Swiderski; Liaison communautaire, Lisa Mibach. Le CA s'est réuni 6 fois pendant l'année. Un grand merci aux membres du CA pour leur dévouement aux intérêts du quartier pendant l'année.

La protection et la mise en valeur des espaces verts le long de la rivière ont été un sujet d'intérêt particulier à l'AGA de 2016. Conforme à une conclusion de l'AGA nous avons établi un Groupe de travail de planification pour formuler des propositions. Le GT a produit un excellent document (disponible sur notre site web) qui a été transmis en mars 2017 aux autorités responsables à la Ville (Service de l'urbanisme, Conseiller municipal) et à nos députés aux niveaux fédéral et provincial. Nous avons identifié trois zones à l'intérieur du « Parc des rapides Deschênes » et proposé des actions pour chacune : une zone historique (près des rapides), une place d'accueil (l'extrémité sud du chemin Vanier) et une zone de conservation (à l'ouest du pont de bois). Les membres du GT sont : Marc Chabot, Simon Debain, Richard Ellinger, Annette Rivet Robinson, ainsi que les membres du CA. Un grand merci aux membres du GT pour leur bon travail. On aura sans doute recours à leurs services encore à l'avenir.

Nous espérons que nos recommandations soient prises en considération pour la mise en oeuvre d'un projet de planification d'aménagements prévu par la Ville (pour un montant de \$45,000) dans son plan d'investissements. Malheureusement, bien que la Directrice du service d'aménagement du territoire ait accusé réception de notre document, il n'y a pas eu de suivi. Pour une autre année il n'y a pas eu de suivi à la demande d'identification du site des rapides comme lieu historique soumis à la Ville en septembre 2013, malgré plusieurs rappels au Service d'urbanisme qui est responsable du dossier. Le Comité de toponymie de la Ville n'a pas donné suite à nos propositions depuis l'AGA de 2016, malgré quelques rappels.

La démolition des vestiges du barrage aux rapides Deschênes a été le sujet de beaucoup de discussions auxquelles l'Association s'est impliquée de près. En février 2017 le personnel du Ministère du transport du Québec, propriétaire du site, a convoqué quelques Associations pour annoncer son intention de démolir les vestiges pour des raisons de sécurité. L'ARD avec l'Association du patrimoine d'Aylmer et la Société d'histoire de l'Outaouais a produit un mémoire s'opposant à ce projet, notant la valeur patrimoniale des vestiges et le faible rapport bénéfices/coûts du projet, et mettant de l'avant plusieurs options pour améliorer la sécurité à coût bien plus raisonnable. J'ai fait plusieurs entrevues avec les différents médias pour promouvoir notre point de vue. Les membres du CA et du GT planification ont également rencontré le député provincial André Fortin en mai 2017 pour parler du dossier et des aménagements proposés; M. Fortin, maintenant Ministre des transports, a accueilli nos points de vue avec beaucoup d'ouverture. En juillet Eaux-vives Québec (une association dévouée à la promotion des sports en eaux vives) a mis de l'avant l'idée de garder et de stabiliser les vestiges pour développer un site de sport en kayak. L'idée semble intéresser la Ville et le MTQ et nous attendons les détails. Nous suivrons de près les développements dans le but d'assurer le bien de notre quartier, de préserver ce site patrimonial, et de veiller à une bonne utilisation des fonds publics.

Nous avons célébré le 25e anniversaire de la construction du complexe Parc Madaire le 30 septembre 2017. Bâti sur le site de la vieille raffinerie qui a marqué l'histoire de Deschênes, le complexe de maisons en rangée a été conceptualisé par un architecte de renommée internationale. Les résidents du complexe ont mis beaucoup d'efforts depuis 5 ans à soigner et à remplacer les arbres endommagés par l'agrêle du frêne et la célébration se voulait également une célébration des

arbres. Le Maire, Maxime Pedneaud-Jobin, est venu aider à la plantation d'un arbre cérémonial. Une partie du financement est venu du Fonds vert de la Ville de Gatineau.

La refonte du chemin Vanier à Deschênes s'est enfin terminée en 2017 avec la mise en place de la piste cyclable du côté est. Nous avons maintenant une belle « rue principale » et de nouveaux commerces sont venus s'établir, dont une garderie et un bureau de chiropraticien. Grace aux interventions du Conseiller municipal sortant Richard Bégin, les rapides Deschênes sont incluses sur les « Chemins de l'eau », un circuit touristique régional mis en place en 2017. Encore une fois Deschênes est « sur la mappe »!

Nous avons organisé deux randonnées patrimoniales à Deschênes au printemps - une « Promenade de Jane » en mai et une randonnée dans le cadre du Programme du patrimoine de la Ville en juin. Malgré un temps peu favorable la participation a été bonne aux deux activités.

Nous avons renouvelé le site web de l'Association en 2017 et nous croyons que la nouvelle version nous représente bien. Notre page Facebook a été un bon outil pour partager nos nouvelles avec les résidents et aussi avec les autres organisations de la Ville, les conseillers municipaux, etc.

Howard Powles
le 20 novembre 2017

Association des résidents de Deschênes
 Rapport financier
 1 janvier 2017 - 31 octobre 2017

Revenus		Ville-Projet Madaire	ARD base	Autres	Jan
<i>En banque 1 janvier 2017</i>			4 171,28 \$		
			0		
Revenus			0		
Ville - patrimoine			0		
Conseiller Bégin			1 000,00 \$		
Ville - Randonnées			0,00		
commandites, dons (Société d'Habitation)			0,00		
Projet Madaire		4 860,00		4 000,00 \$	
Autre				1,25	
Total	14 032,53 \$	4 860,00	5 171,28	4 001,25 \$	
Dépenses	Total	P. Madaire	ARD base	Autres	
Administration de base			0,00 \$		
Assurances (Ville de Gatineau)	246,74		246,74 \$		
Communications (poste, Bulletin)	238,76		238,76 \$		
Site web	0		0,00 \$		
Activités: nettoyage des berges / société d'habitations etc)	0				
Réunions (AGA/ Assemblées) etc)	0				
Frais bancaires	60,97		60,97 \$		5,95
Registre des entreprises	0		0,00 \$		
Activités	0		0,00 \$		
Dépliant Deschênes	0		0,00 \$		
	0		0,00 \$		
Projet Madaire	8 887,33 \$	8887,33			
	0,00 \$				
Total dépenses	9 433,80 \$	0	8 887,33 \$	546,47 \$	
Excedent/Déficit au 31 octobre	4 598,73 \$	0			

0,00 \$

À venir en 2017		Revenus	Dépenses
En banque au 31 octobre		4 598,73 \$	
Marches patrimoniales		350,00 \$	
Projet Madaire (Ville)		4 000,00 \$	
Dépenses			
Projet Madaire			2 549,25 \$
Syndicat Madaire			695,00 \$
Frais bancaires			11,90 \$
Assemblée générale			200,00 \$
Total		8 948,73 \$	3 456,15 \$
Solde prévu en banque prévu au 31 décembre 2017		5 492,58 \$	